

CIRCULAIRE FFSA / COMITES N° DR 07-07 / 72

à diffuser aux ASA

Paris, le 16 novembre 2007

**OBJET : MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOT DES CANDIDATURES POUR
L'ORGANISATION DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES
RALLYES 2009**

Le 31 juillet dernier, nous vous avons adressé une circulaire n° DR 07-07/70 relative à l'organisation de la Finale de la Coupe de France des Rallyes 2009. La date-butoir de réception du dossier complet était fixée au 30 juin 2008.

Le Comité Directeur de la FFSA, dans sa séance du 7 novembre dernier a décidé de modifier la date de dépôt des dossiers en l'avançant au **30 AVRIL 2008**.

En conséquence, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir en informer vos associations sportives le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous vous informons que le Cahier des Charges de la Finale a été modifié et qu'il devra être validé par le Bureau du 10 décembre 2007. Nous vous en adresserons un exemplaire après cette date.